

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 76

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

OBJET

Modalités techniques et financières n°1 - Dispositions et adaptations diverses
relatives à des opérations culturelles

**Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311656**

I – RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

- **Par délibération n°40 du 30 novembre 2001**, la Commission Permanente a fixé les tarifs à appliquer en euros concernant les prix d'entrée et des produits culturels en vente dans les établissements dépendant de la Direction de la Culture.
- **Par délibération n° 68 du 1 octobre 2010**, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a attribué à l'association LES AMIS DES EDITIONS PARENTHESSES, une aide à l'édition d'un montant de 8 000 € pour la réalisation d'un livre d'Alain Fleig, intitulé : Images et mirages de l'Orient.
- **Par délibération n° 59 du 19 juillet 2013** le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a attribué à Liliane Rada Nasser une aide à l'édition d'un montant de 2 000 € pour la réalisation du livre, dont elle est l'auteur, intitulé : Syriens et Libanais des forces françaises libres, de Beyrouth à Marseille.
- **Par délibération n° 17 du 25 octobre 2013**, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a attribué à l'association LES AMIS DES EDITIONS PARENTHESSES, une aide à l'édition d'un montant de 4 000 € pour la réalisation d'un livre intitulé de Jacques Roger, intitulé Jean-Claude Izzo, l'épopée de Fos.
- **Par délibération n° 52 du 30 octobre 2015**, le tarif du catalogue « La Camargue au détour d'un méandre » en vente au Musée départemental Arles antique a été fixé à 30 €.
- **Par délibération n° 49 du 30 octobre 2015**, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a attribué à la commune de Carry le Rouet une Aide au Développement Culturel des Communes d'un montant de 2 000€ pour l'organisation de la deuxième fête de la Bande Dessinée.

II - OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente :

- la modification du prix du catalogue de l'exposition temporaire mis en vente à la boutique du Musée départemental Arles antique,
- l'annulation de diverses subventions octroyées au titre de l'Aide à l'Edition,
- l'annulation d'une Aide au Développement Culturel des Communes en faveur de Carry le Rouet à la demande de la commune.

2.1 - Tarif de l'ouvrage « La Camargue au détour d'un méandre » vente au Musée départemental Arles antique

Par délibération n° 52 du 30 octobre 2015, le tarif du catalogue a été fixé à 30€. Il y a désormais lieu de réévaluer le prix de cet ouvrage comme suit :

TITRE DE L'OUVRAGE	TARIF VOTE PAR DELIBERATION N°52 DU 30 OCTOBRE 2015	NOUVEAU PRIX UNITAIRE	QUANTITE MISE EN VENTE
La Camargue au détour d'un méandre ISBN : 978-2-916504-04-9	30€	Prix public : 33€ Prix partenaires (PNRC, CNRS, Sra PACA, INRAP) : 32€	500

2.2 – Annulation d'une Aide au Développement Culturel des Communes en faveur de Carry le Rouet

Par délibération n° 49 du 30 octobre 2015, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a attribué à la commune de Carry le Rouet une Aide au Développement Culturel des Communes d'un montant de 2 000€ pour l'organisation de la deuxième fête de la Bande Dessinée.

Cette manifestation n'ayant pas eu lieu, il convient d'annuler cette subvention.

2.3 – Annulation de subventions octroyées au titre de l'aide à l'édition

Par délibération n° 68 du 1 octobre 2010, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a attribué à l'association LES AMIS DES EDITIONS PARENTHESSES une aide à l'édition d'un montant de 8 000 € pour la réalisation d'un livre d'Alain Fleig, intitulé « Images et mirages de l'Orient ».

Par délibération n° 59 du 19 juillet 2013, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a attribué à Liliane Rada Nasser une aide à l'édition d'un montant de 2 000 € pour la réalisation du livre, dont elle est l'auteur, intitulé « Syriens et Libanais des forces françaises libres, de Beyrouth à Marseille ».

Par délibération n° 17 du 25 octobre 2013, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a attribué à l'association LES AMIS DES EDITIONS PARENTHESSES, une aide à l'édition d'un montant de 4 000 € pour la réalisation d'un livre de Jacques Roger intitulé « Jean-Claude Izzo, l'épopée de Fos ».

Le livre d'Alain Fleig «Images et mirages de l'Orient», le livre de Jacques Roger « Jean-Claude Izzo, l'épopée de Fos », et le livre de Liliane Nasser « Syriens et Libanais des forces françaises libres, de Beyrouth à Marseille » ne pouvant être édités dans les délais, les aides à l'édition sont donc annulées, pour un montant total de 14 000 €.

III - INCIDENCE FINANCIERE

3.1 - Tarif de l'ouvrage « La Camargue au détour d'un méandre » vente au Musée départemental Arles antique

Les recettes issues de la vente de l'ouvrage à la boutique du Musée Départemental Arles Antique seront encaissées par la régie des recettes de la boutique sur l'imputation budgétaire suivante :

N° PROGRAMME	LIBELLE	IMPUTATION
10680	Recette de fonctionnement	70-314-7088

3.2 – Annulation d'une Aide au Développement Culturel des Communes en faveur de Carry le Rouet

Un titre de recette d'un montant de 2 000 € sera émis sur l'imputation budgétaire suivante :

N° PROGRAMME	LIBELLE	IMPUTATION
10283	Recettes Unité de Direction	77 -311- 773

3.3 - Annulation de subventions octroyées au titre de l'aide à l'édition

Pour information, les crédits avaient été votés sur l'imputation budgétaire suivante :

N° PROGRAMME	LIBELLE	IMPUTATION
10291	Dispositif Mission Livre aide à l'édition	65 -311- 6574

IV – CONCLUSIONS

Sur proposition de Madame la déléguée à la Culture et au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

